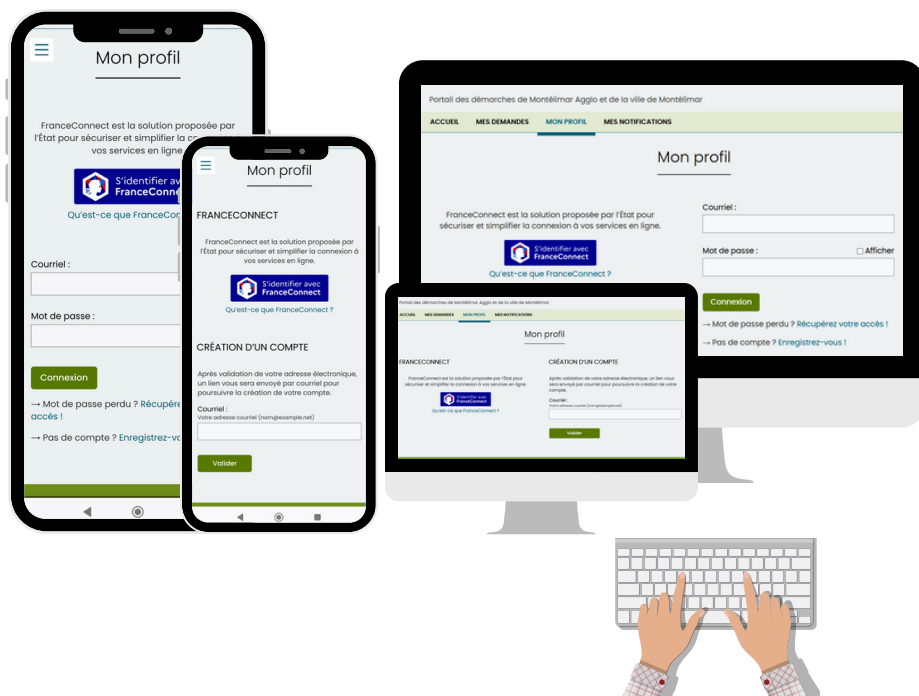


Effectuez vos démarches sur le Portail Citoyen de la Maison Intercommunale des Projets



Pour profiter des services, suivez les étapes suivantes :

- Rendez-vous sur le site : demarches.montelimar-agglo.fr
- Cliquez sur **Connexion** si vous avez déjà un compte ou sur **Inscription** pour en créer un
- Remplissez les champs
- Activez votre profil dans votre boîte mail



URBANISME

▸ Je souhaite déposer ma demande d'urbanisme en ligne



Cette option vous permet d'accéder directement au guichet numérique pour déposer en ligne depuis chez vous vos demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, Certificat d'urbanisme).

▸ Je souhaite prendre RDV pour déposer ma demande d'urbanisme au format papier (uniquement pour Montélimar)



Cette option vous permet de prendre rendez-vous pour déposer votre demande, uniquement pour les projets sur la commune de Montélimar. Pour les autres communes rapprochez-vous directement de la mairie concernée.

▸ Je souhaite consulter le PLU* de ma commune

* Plan Local d'Urbanisme



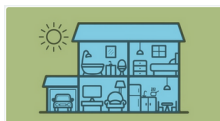
Cette option vous permet d'accéder au Géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) pour consulter toutes les règles d'urbanisme applicables sur votre commune.

▸ Je souhaite obtenir des informations sur mon projet d'urbanisme



Cette option vous permet de présenter votre projet. Si la Maison Intercommunale des Projets ne peut pas vous répondre directement, elle transmettra votre demande à un technicien expert.

HABITAT



▸ Je souhaite être accompagné pour mon projet de rénovation de logement(s)



Cette option vous permet de présenter votre projet. Si la Maison Intercommunale des Projets ne peut pas vous répondre directement, elle transmettra votre demande à un opérateur missionné par la collectivité qui prendra contact avec vous.

ECONOMIE



▸ Je souhaite présenter mon projet économique ou obtenir des informations



Cette option vous permet de présenter votre projet. Si la Maison Intercommunale des Projets ne peut pas vous répondre directement, elle transmettra votre demande à un technicien expert.